



# Les lendemain du Conseil

le 3 septembre 2008

Volume VIII, numéro 1

Chers lecteurs,  
Chères lectrices,

Hier, 2 septembre 2008, se tenait la première séance 2008-2009 du Conseil des commissaires de la C.S. des Patriotes. Vous trouverez ci-après un bref résumé des sujets traités à cette occasion.

L'équipe de rédaction,  
Johanne Paradis  
Alain Gauthier



- Les membres du Conseil ont résolu d'instituer un comité de travail du Conseil sur le suivi des protocoles avec les villes.

Le comité a été mandaté pour rencontrer les représentants politiques des MRC du territoire de la Commission scolaire afin d'examiner les protocoles Commission scolaire-Villes, d'identifier les irritants liés à l'application de ces protocoles et réfléchir à des prospectives et solutions.

- Considérant l'institution du Comité de travail du Conseil sur le suivi des protocoles avec les villes, le Conseil des commissaires a nommé les personnes suivantes audit comité :

- Madame Suzanne Chartrand, présidente de la Commission scolaire,
- Madame Hélène Roberge, commissaire du territoire de la ville de Boucherville
- Monsieur Paul St-Onge, commissaire du territoire de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville
- Madame Manon Handfield, commissaire du territoire de la MRC de la Jemmerais
- Monsieur Gaëtan Labelle, commissaire du territoire de la MRC du Richelieu

- Considérant la nécessité pour la Commission scolaire des Patriotes de disposer d'un débarcadère d'autobus adéquat pour la clientèle de l'école De Bourgogne, considérant que notre stationnement est situé sur le terrain de la Fabrique de la Paroisse Saint-Joseph-de-Chambly et que ledit stationnement nécessite une réfection importante, le Conseil des commissaires a mandaté la présidente et la directrice générale pour signer un bail de location de 10 ans avec la Fabrique de la Paroisse Saint-Joseph-de-Chambly en échange des travaux de réfection qui seraient effectués par la Commission scolaire des Patriotes.

- Il a été résolu d'accepter la demande de prolongation de bail de location reçue du CSSS Richelieu-Yamaska jusqu'au 8 novembre 2008.

- Après études des *Règles de procédure pour les assemblées du Conseil des commissaires*, les membres du Conseil ont accepté la recommandation du Comité stratégique de développement politique et adopté lesdites règles.

- Considérant que la présidente du Conseil des commissaires, madame Suzanne Chartrand sera candidate lors de la prochaine élection fédérale qui pourrait être déclenchée à échéance;

Considérant qu'advenant un déclenchement des élections, madame Suzanne Chartrand n'exercera pas ses fonctions et pouvoirs de présidente et n'assistera pas aux séances du Conseil des commissaires et ce, pour toute la durée de la campagne électorale;

Considérant que, le cas échéant, l'entrée en fonction d'un commissaire au poste de député au Parlement du Canada le rend inéligible à la fonction de commissaire et l'amène donc à démissionner;

Mesdames et messieurs les commissaires se sont assurés qu'un membre du Conseil soit en tout temps en mesure d'exercer les fonctions et pouvoirs de la présidence.

Ainsi, madame Hélène Roberge en exercera les fonctions et pouvoirs jusqu'au terme du processus électoral et en cas de vacance au poste de président du Conseil jusqu'à la nomination d'un nouveau président.

D'autre part, les membres du Conseil ont désigné monsieur Marc-André Lehoux pour agir en cas d'empêchement de madame Roberge durant la période électorale et monsieur Paul St-Onge afin qu'il soit en appui et agisse comme substitut à monsieur Lehoux au besoin.

LES POINTS SUIVANTS ONT ÉTÉ TRAITÉS EN INFORMATION :

- Plan stratégique 2008-2013
- Service de transport complémentaire pour les élèves du Programme Sport-Études de l'école secondaire De Mortagne
- Gestion prévisionnelle des effectifs de la Direction générale
- Fonctionnement du Comité de révision de décision.

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL SE TIENDRA LE MARDI 7 OCTOBRE 2008, À 19 H 30, AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES